

Shefford, Québec.
Le 3 juillet 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la municipalité du Canton de Shefford tenue au siège social de la Municipalité, 245, chemin Picard, Shefford, province de Québec, le mardi 3 juillet 2012.

PRÉSENCES : - son honneur le maire suppléant M. Claude Lallier.

Les conseillers Denise Papineau, André Pontbriand, Donald Tétreault, Pierre Martin et Robert Ledoux.

MOMENT DE SILENCE

2012-07-1026

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire suppléant ayant constaté le quorum,
IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Robert Ledoux,
APPUYÉ par M. le conseiller André Pontbriand,
ET RÉSOLU unanimement d'ouvrir la présente séance.

2012-07-1027

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Martin,
APPUYÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,
ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour de la présente séance
soit adopté comme suit, en laissant ouvert le point 14 intitulé « Autres
sujets » :

Présences

Moment de silence

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2012
4. Questions portant sur l'ordre du jour
5. Sujets intéressant l'occupation du territoire
 - 5.1 Suivis de dossier concernant l'occupation du territoire
 - 5.2 Sujets particuliers :

6. Sujets intéressant la réglementation et les permis
 - 6.1 Suivis de dossier concernant la réglementation et les permis
 - 6.2 Sujets particuliers :
 - 6.2.1 Projets conformes au PIIA
 - 6.2.2 Dérogation mineure numéro 2012-07
 - 6.2.3 Pouvoirs d'inspection du directeur de l'urbanisme et de l'environnement
7. Sujets intéressant la sécurité publique
 - 7.1 Suivis de dossier concernant la sécurité publique
 - 7.1.1 Protection policière
 - 7.1.2 Sécurité publique (incendies et premiers répondants)
 - 7.2 Sujets particuliers :
 - 7.2.1 *Avis de motion – Règlement 2012-489 modifiant le Règlement 2009-454 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics*
8. Sujets intéressant l'environnement et l'hygiène du milieu
 - 8.1 Suivis de dossier concernant l'environnement et l'hygiène du milieu
 - 8.2 Sujets particuliers :
 - 8.2.1 Entente intermunicipale – Inventaire, relevé sanitaire et étude des installations septiques des résidences isolées sur le territoire de la MRC
 - 8.2.2 Demande de financement dans le cadre du « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II) » pour le projet de remplacement du pont, de signalisation et d'achat de bancs au Parc écologique Jean-Paul-Forand
9. Sujets intéressant le transport et la voirie municipale
 - 9.1 Suivis de dossier concernant le transport et la voirie municipale
 - 9.2 Sujets particuliers :
 - 9.2.1 Adjudication – Travaux d'évolution du réseau routier – Chemin Bell et rues Desaulniers, Dupuis et de Bonaventure
 - 9.2.2 Adjudication – Entretien d'hiver des chemins pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015

9.2.3 Mandats – Description technique et acte notarié –
Servitude sur le lot n° 3 987 666

10. Sujets intéressant les loisirs et les parcs
 - 10.1 Suivis de dossier concernant les loisirs et les parcs
 - 10.2 Sujets particuliers :
 - 10.2.1 Entente en matière de loisirs – Ville de Granby
11. Sujets intéressant la famille et le communautaire
 - 11.1 Suivis de dossier concernant la famille et le communautaire
 - 11.2 Sujets particuliers :
12. Sujets intéressant les communications
 - 12.1 Suivis de dossier concernant les communications
 - 12.2 Sujets particuliers :
13. Sujets intéressant les finances et l'administration
 - 13.1 Suivis de dossier concernant les finances et l'administration
 - 13.2 Sujets particuliers :
 - 13.2.1 Approbation et ratification des comptes
14. Autres sujets
 - 14.1 Suivis de dossier concernant autres sujets
 - 14.2 Sujets particuliers :
15. Correspondance
16. Période de questions
17. Clôture de la séance

2012-07-1028

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

SUR UNE PROPOSITION de M. le conseiller André Pontbriand,
APPUYÉE par M. le conseiller Pierre Martin,
IL EST RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance
régulière du 5 juin 2012.

QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR

SUJETS INTÉRESSANT L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT L'OCCUPATION DU TERRITOIRE
- SUJETS PARTICULIERS :

SUJETS INTÉRESSANT LA RÉGLEMENTATION ET LES PERMIS

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LES PERMIS
- SUJETS PARTICULIERS :

2012-07-1029

PROJETS CONFORMES AU PIIA

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Shefford a adopté le *Règlement n° 2007-438 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du règlement :

Projets de constructions résidentielles ou agrandissements

1. Marc Blanchette présente une demande (nouvelle construction) pour le **6, rue des Cerisiers**;
2. Malgarzata Stefura-Mielcarek et Edward Mielcarek présentent une demande (nouvelle construction) pour le **31, rue Lorraine**;
3. Malgarzata Stefura-Mielcarek et Edward Mielcarek présentent une demande (bâtiment accessoire : garage isolé) pour le **31, rue Lorraine**;
4. Daniel Gagnon et Lynne D'Entremont présentent une demande (nouvelle construction) pour le **305, rue des Cimes**;
5. Hélène Harvey et Renaud Fournier présentent une demande (nouvelle construction) pour le **3, rue Chenail**;
6. Guy Marleau présente une demande (nouvelle construction) pour le **25, rue Ducharme**;
7. Diane Giard et Johanne Guimond présentent une demande (nouvelle construction) pour le **15, rue Chagnon**;
8. Daniel Morin présente une demande (nouvelle construction) pour le **21, rue Arès**;
9. Donald Fontaine (Gestion Léon Courville Inc.) présente une demande (nouvelle construction) pour le **170, chemin Lamoureux**;
10. Ann-Claude Malo Poirier et Yves Leduc présentent une demande (nouvelle construction) pour le **31, rue Pelletier**;
11. François Paulin présente une demande pour un agrandissement avec garage rattaché pour le **128 chemin Brill**;

Projets de construction (ou agrandissement) de bâtiments accessoires

1. Damien Rodriguez et Stéphanie Braud présentent une demande (bâtiment accessoire : remise de piscine) pour le **16, rue Darby**;
2. Bernard Lévesques présente une demande (bâtiment accessoire : remise à bois de chauffage) pour le **192, Chemin du Mont-Shefford**;
3. Marc Bour et Johanne Morin présentent une demande (bâtiment accessoire : remise à bois de chauffage) pour le **421, Chemin Leclerc**;
4. Richard Levasseur et Josée Blanchard présentent une demande (bâtiment accessoire : remise) pour le **70, rue De Bonaventure**;
5. Mathieu Fortin et Vicki Robichaud présentent une demande (bâtiment accessoire : garage) pour le **99, rue Kavanagh**;
6. Jérôme Jutras et Marie Plante présentent une demande (bâtiment accessoire : remise) pour le **22, rue De la Vallée**;
7. Marc Caillé et Patricia Gauthier présentent une demande (bâtiment accessoire : remise) pour le **61, rue Des Cimes**;
8. Claude Carlos et Marie-Hélène Fay présentent une demande (bâtiment accessoire : remise) pour le **28, rue Dupuis**;
9. Alexandre Dubois présente une demande (bâtiment accessoire : garage) pour le **70, rue Lorraine**;
10. Sylvain Gévry présente une demande (bâtiment accessoire : garage) pour le **148, Impasse de la Saulaie**;
11. Jacob Pruneau présente une demande (bâtiment accessoire : garage) pour le **50, rue Des Cimes**;
12. Le CPE Chez Nous présente une demande (bâtiment accessoire : remise) pour le **249, rue Lavigne**;
13. François Forest présente une demande (bâtiment accessoire : garage) pour le **2, rue Lapointe**;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de l'avis du CCU :

« 5- Projets PIIA (24 projets sont présentés)

5.1- Nouvelles constructions

Onze (11) projets sont présentés soit dix (10) nouvelles constructions et une demande de garage isolé. Notons que parmi les nouvelles constructions, il y a le projet modifié du 15 rue Chagnon, lequel est conforme; rappelons que lors du CCU du 22 mai, celui-ci avait recommandé la dérogation mineure (façade plus large que la norme) pour ce projet. Lors de la session du 5 juin, le conseil avait refusé de faire gré à cette demande.

Le projet modifié du 15 rue Chagnon est conforme d'où la recommandation positive du CCU.

Le CCU recommande l'acceptation des onze (11) projets au conseil municipal. Ceux-ci répondent aux exigences minimales du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural.

5.2- Bâtiments accessoires

Treize (13) projets de bâtiments accessoires sont présentés. Le CCU recommande au conseil l'acceptation de ces treize (13) projets. »

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,
APPUYÉ par M. le conseiller Donald Tétreault,
ET RÉSOLU à l'unanimité d'accepter les vingt-quatre (24) projets et d'autoriser les inspecteurs municipaux à émettre les permis et certificats nécessaires à leur réalisation.

2012-07-1030

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2012-07

Lot : 2 594 834

Mandataire : Mme Eve Bellefleur, notaire

Localisation : 30, rue de la Sapinière

**Zonage : R-3 Résidentielle (zonage municipal)
Zone blanche (zonage provincial)**

Description du lot :

- superficie : 1 501.8 mètres²
- largeur : 25 mètres
- Profondeur : 45.48 mètres

Nature et effets de la demande :

La demande de dérogation mineure vise à permettre une marge de recul arrière de 4,93 mètres pour le bâtiment principal (résidence) contrairement à la marge de recul arrière prescrite de 5 mètres pour la zone R-3. Cette maison fut construite en 1992, période où il n'y avait d'exigence pour un certificat d'implantation.

Le conseil a pris connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme :

« Le CCU recommande au Conseil municipal cette dérogation mineure. »

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil,

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,
APPUYÉ par M. le conseiller Donald Tétreault,
ET RÉSOLU à l'unanimité que la demande de dérogation mineure numéro 2012-07 soit acceptée.

2012-07-1031

POUVOIRS D'INSPECTION DU DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment est chargé de l'application de la réglementation d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il fait partie des tâches du directeur du Service d'urbanisme et de l'environnement de participer à l'émission de permis selon son contrat de travail;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Robert Ledoux,

APPUYÉ par M. le conseiller André Pontbriand,

ET RÉSOLU à l'unanimité de préciser que le directeur du Service d'urbanisme et de l'environnement exerce aussi, parmi ses fonctions, les pouvoirs de l'inspecteur en bâtiment tel qu'énoncé dans la réglementation d'urbanisme de la municipalité du Canton de Shefford.

SUJETS INTÉRESSANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

➤ SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. PROTECTION POLICIÈRE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE (INCENDIES ET PREMIERS RÉPONDANTS)

➤ SUJETS PARTICULIERS :

2012-07-1032

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2012-489 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-454 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

Avis de motion est donné par M. le conseiller André Pontbriand à l'effet qu'à la séance du 4 septembre 2012, à compter de 19 h 30, il y aura adoption du *Règlement 2012-489 modifiant le Règlement 2009-454 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.*

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.

SUJETS INTÉRESSANT L'ENVIRONNEMENT ET L'HYGIÈNE DU MILIEU

➤ SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT ET L'HYGIÈNE DU MILIEU

➤ SUJETS PARTICULIERS :

2012-07-1033

ENTENTE INTERMUNICIPALE – INVENTAIRE, RELEVÉ SANITAIRE
ET ÉTUDE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DES RÉSIDENCES
ISOLÉES DU TERRITOIRE DE LA MRC

ATTENDU QUE le *Plan directeur de l'eau* de la MRC de La Haute-Yamaska poursuit notamment l'objectif de continuer le processus de caractérisation des installations septiques initié par le *Programme d'aide à la prévention d'algues bleu vert (PAPA)*, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE la caractérisation des installations septiques constitue l'assise de l'application de mesures correctrices à l'endroit de certaines installations déficientes et susceptibles de constituer une source importante de prolifération d'algues bleu-vert;

ATTENDU QUE la gestion des installations individuelles de traitement des eaux usées au *Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées* (R.R.Q., 1981, Q-2, r. 22) relève de la compétence des municipalités locales en vertu de l'article 88 de ce règlement;

ATTENDU QUE pour permettre la mise en œuvre de cet engagement, la MRC doit convenir avec la municipalité du Canton de Shefford d'une entente afin de se faire confier une partie de cette responsabilité;

ATTENDU QUE le Conseil est en faveur du projet;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 569 du *Code municipal du Québec*, toute municipalité peut conclure une entente avec toute autre municipalité, quelle que soit la loi qui la régit, relativement à tout ou partie d'un domaine de sa compétence;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Robert Ledoux,
APPUYÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De donner suite à la demande de la MRC de La Haute-Yamaska et que la municipalité du Canton de Shefford accepte de déléguer sa compétence en matière de caractérisation des installations septiques des résidences isolées existantes sur le territoire municipal et qu'en conséquence, d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité du Canton de Shefford, l'entente de délégation à intervenir avec la MRC de La Haute-Yamaska.

2012-07-1034

DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU
« PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU
MILIEU FORESTIER (VOLET II) » POUR LE PROJET DE
REPLACEMENT DU PONT, DE SIGNALISATION ET D'ACHAT DE
BANCS AU PARC ÉCOLOGIQUE JEAN-PAUL-FORAND

CONSIDÉRANT la possibilité de mettre en valeur le Parc écologique Jean-Paul-Forand par le remplacement du pont piétonnier, par l'ajout de signalisation et par l'achat de bancs pour les randonneurs;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de valoriser et de développer ce site de conservation;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière est préconisée dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)* du ministère des Ressources naturelles et de la faune pour la région de la Montérégie Est pour soutenir ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Robert Ledoux,

APPUYÉ par M. la conseillère Mme Denise Papineau,

ET RÉSOLU à l'unanimité de demander une aide financière de 36 700 \$ dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)* du ministère des Ressources naturelles et de la faune pour la région de la Montérégie Est pour le projet de remplacer le pont piétonnier, d'ajouter de la signalisation et d'acquérir des bancs afin de mettre en valeur le Parc écologique Jean-Paul-Forand.

SUJETS INTÉRESSANT LE TRANSPORT ET LA VOIRIE MUNICIPALE

➤ SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LE TRANSPORT ET LA VOIRIE MUNICIPALE

➤ SUJETS PARTICULIERS :

2012-07-1035

ADJUDICATION – TRAVAUX D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER – CHEMIN BELL ET RUES DESAULNIERS, DUPUIS ET DE BONAVENTURE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Shefford a demandé des soumissions par système électronique d'appel d'offres pour des travaux de pavage pour les sections suivantes du réseau routier :

- chemin Bell (longueur : 130m + 20m pour l'intersection de la rue Laurence);
- rue Desaulniers (245m + 20m pour l'intersection de la rue Claude);
- rue Dupuis (540m);
- rue de Bonaventure (420m + 20m pour l'intersection de la rue de le Petite Cascapédia);

CONSIDÉRANT QU'en réponse à l'appel d'offres, Sintra Inc., Construction DJL Inc. et Pavages Maska Inc. ont soumis leurs soumissions, lesquelles ont été ouvertes publiquement le 3 juillet 2012;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de ces trois (3) soumissionnaires sont les suivants :

Soumissionnaires	Prix (taxes en sus)
Construction DJL Inc.	212 199,80 \$
Sintra Inc.	231 930,50 \$
Pavages Maska Inc.	246 482,85 \$

CONSIDÉRANT QUE la firme *Les Consultants S.M. inc.*, mandatée par la résolution n° 2012-06-1009 pour préparer les plans et devis de ces travaux et pour suivre le processus d'appel d'offres, recommande au conseil, suite à son analyse, d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction DJL Inc.;

EN CONSÉQUENCE,
 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Tétreault,
 APPUYÉ par M. le conseiller Robert Ledoux,
 ET RÉSOLU à l'unanimité d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction DJL Inc., au montant de 212 199,80 \$, taxes en sus;

Puisque le budget 2012 pour l'évolution du réseau routier est de 200 000 \$, le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière de puiser à même du surplus cumulé l'excédent du coût des travaux et l'affecter au poste de grand livre 03-100-01-000 (évolution du réseau routier).

2012-07-1036

ADJUDICATION – ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Shefford a demandé des soumissions par système électronique d'appel d'offres pour des travaux de déneigement, de fournitures, d'épandage d'abrasifs et d'entretien d'hiver des rangs, chemins et rues pour les saisons 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;

CONSIDÉRANT QUE les chemins à entretenir sont regroupés en trois (3) secteurs, soit le secteur « Ouest » d'une longueur approximative de 62,635 km, le secteur « Centre » d'une longueur approximative de 47,98 km et le secteur « Est » d'une longueur approximative de 64,605 km;

CONSIDÉRANT QU'en réponse à l'appel d'offres, deux soumissions ont été reçues pour le secteur « Ouest », une (1) soumission a été reçue pour le secteur « Centre » et deux (2) soumissions ont été reçues pour le secteur « Est », lesquelles ont toutes été ouvertes publiquement à la Mairie du Canton de Shefford le 3 juillet 2012;

Considérant que les résultats de ces soumissions sont les suivants :

SECTEUR EST				
Années	Déneigement et transport Bachand Inc.		Bertrand Ostiguy Inc.	
	Prix au km (taxes en sus)	Total (avec taxes)	Prix au km (taxes en sus)	Total (avec taxes)
1 ^{ère} année 2012-2013	3 100,00\$	230 266,76\$	3 478,00\$	258 344,44\$
2 ^e année 2013-2014	3 200,00\$	237 694,72\$	3 478,00\$	258 344,44\$
3 ^e année 2014-2015	3 300,00\$	245 122,68\$	3 478,00\$	258 344,44\$
Grand total		713 084,16\$		775 033,32\$

SECTEUR CENTRE		
Années	Bertrand Ostiguy Inc.	
	Prix au km (taxes en sus)	Total (avec taxes)
1 ^{ère} année 2012-2013	5 834,00\$	321 832,64\$
2 ^e année 2013-2014	5 834,00\$	321 832,64\$
3 ^e année 2014-2015	5 834,00\$	321 832,64\$
Grand total	965 497,92\$	

SECTEUR OUEST				
Années	Ostiguy Excavation Inc.		Bertrand Ostiguy Inc.	
	Prix au km (taxes en sus)	Total (avec taxes)	Prix au km (taxes en sus)	Total (avec taxes)
1 ^{ère} année 2012-2013	2 395,00\$	172 474,95\$	2 478,00\$	178 452,16\$
2 ^e année 2013-2014	2 445,00\$	176 075,68\$	2 478,00\$	178 452,16\$
3 ^e année 2014-2015	2 495,00\$	179 676,41\$	2 478,00\$	178 452,16\$
Grand total	528 227,04\$		535 356,48\$	

CONSIDÉRANT QUE la firme *Les Consultants S.M. inc.* a analysé l'ensemble des soumissions et recommande au conseil l'adjudication des contrats au plus bas soumissionnaire conforme pour chacun des secteurs suivants, soit :

- Secteur « Est » : Déneigement et transport Bachand Inc.;
- Secteur « Centre » : Bertrand Ostiguy Inc.; et
- Secteur « Ouest » : Ostiguy Excavation Inc.;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Tétreault,

APPUYÉ par M. le conseiller Robert Ledoux,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adjuger les contrats aux plus bas soumissionnaires conformes, soit :

- Secteur « Est » : Déneigement et transport Bachand Inc. au montant de 713 084,16\$;
- Secteur « Centre » : Bertrand Ostiguy Inc. au montant de 965 497,92\$;
- Secteur « Ouest » : Ostiguy Excavation Inc. au montant de 528 227,04\$.

2012-07-1037

MANDATS – DESCRIPTION TECHNIQUE ET ACTE NOTARIÉ –
SERVITUDE SUR LE LOT N° 3 987 666

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Brisebois et Mme Maryse Martin, propriétaires du lot n° 3 987 666 situé au 252 chemin Allen, consentent

à la municipalité du Canton de Shefford une servitude sur ledit lot pour une canalisation à construire par le Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE cette servitude est d'une largeur cumulée de six (6) mètres, soit trois (3) mètres de chaque côté de la canalisation à remplacer;

CONSIDÉRANT QUE cette servitude doit faire l'objet d'une description technique et être officialisée par acte notarié;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Tétreault,
APPUYÉ par M. le conseiller Robert Ledoux,
ET RÉSOLU à l'unanimité :

- De mandater l'arpenteur géomètre Daniel Touchette pour effectuer la description technique de la servitude consentie par les propriétaires du lot n° 3 987 666;
- De mandater Me Sylvain Lavallée, notaire, pour préparer et publier l'acte de servitude en considération de la canalisation à être construite sur le lot n° 3 987 666;
- D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que le maire, ou en son absence le maire suppléant, à signer l'acte de servitude pour et au nom de la Municipalité;
- Que les dépenses pour ces mandats soient aux frais de la Municipalité.

SUJETS INTÉRESSANT LES LOISIRS ET LES PARCS

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LES LOISIRS ET LES PARCS
- SUJETS PARTICULIERS :

2012-07-1038

ENTENTE EN MATIÈRE DE LOISIRS – VILLE DE GRANBY

ATTENDU QUE l'entente en matière de loisirs conclue entre la Ville de Granby et le Canton de Shefford vient à échéance le 31 juillet 2012;

ATTENDU QUE la Ville de Granby offre à la Municipalité de renouveler l'entente en matière de loisirs sur une période de cinq (5) ans, soit du 1^{er} août 2012 jusqu'au 31 juillet 2017;

ATTENDU QUE le Canton de Shefford désire renouveler l'entente en matière de loisirs pour le bénéfice de ses citoyens;

ATTENDU QUE le Canton de Shefford contribuera financièrement à cette entente en versant à Granby les montants établis selon la formule suivante :

nombre d'utilisateurs de la Municipalité <u>x par tarif en vigueur pour l'année</u> = sous-total <u>+ taxes applicables</u> = contribution annuelle

pour l'an 1 (2012-2013) : 25\$ par utilisateur
pour l'an 2 (2013-2014) : 28\$ par utilisateur
pour l'an 3 (2014-2015) : 30\$ par utilisateur
pour l'an 4 (2015-2016) : 31\$ par utilisateur
pour l'an 5 (2016-2017) : 32\$ par utilisateur

ATTENDU QUE la contribution annuelle de la Municipalité sera payable en un seul versement et sera facturée en août de chaque année;

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION de M. le conseiller Donald Tétreault,
APPUYÉE par M. le conseiller Pierre Martin,
IL EST RÉSOLU à l'unanimité d'accepter la proposition de renouvellement de la Ville de Granby selon les termes de l'entente en matière de loisirs telle que proposée par la Ville de Granby;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que le maire, ou en son absence le maire suppléant, à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité du Canton de Shefford.

SUJETS INTÉRESSANT LA FAMILLE ET LE COMMUNAUTAIRE

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LA FAMILLE ET LE COMMUNAUTAIRE
- SUJETS PARTICULIERS :

SUJETS INTÉRESSANT LES COMMUNICATIONS

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LES COMMUNICATIONS
- SUJETS PARTICULIERS :

SUJETS INTÉRESSANT LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION
- SUJETS PARTICULIERS :

2012-07-1039

APPROBATION ET RATIFICATION DES COMPTES

SUR UNE PROPOSITION de M. le conseiller Pierre Martin,
APPUYÉE par M. le conseiller Donald Tétreault,
IL EST RÉSOLU unanimement d'accepter et/ou ratifier les comptes
suivants :

N° 20112456 @ n° 20112561 au montant de 551 000,32 \$.

AUTRES SUJETS

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT AUTRE SUJETS
- SUJETS PARTICULIERS :

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2012-07-1040

CLÔTURE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION de M. le conseiller Robert Ledoux,
APPUYÉE par Mme la conseillère Denise Papineau,
IL EST RÉSOLU unanimement de lever la présente séance à 20 h 27.

Mme Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

M. Claude Lallier
Maire suppléant